

# YOTTA COMPACT XP by La CHAMBERIENNE - 2026 -

## Règlement

La YOTTA Compact XP by LA CHAMBERIENNE est une épreuve de Type Aquathlon organisée par CHAMBERY Triathlon le 22/03/2026 à la piscine Buisson Rond.

L'épreuve est organisée sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI).

### Art.1 : Participation

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés suivant la réglementation sportive FFTRI en vigueur.

### Art.2 : Réglementation

Le fait de s'inscrire à l'une des épreuves de la YOTTA COMPACT XP by LA CHAMBERIENNE implique l'obligation de se conformer à la réglementation générale de la Fédération Française de Triathlon consultable en ligne sur le site <http://fftri.com/reglementation-sportive>, aux instructions qui seront données par l'organisation et l'arbitre principal et vaut acceptation du présent règlement.

Il est notamment rappelé qu'il est interdit de courir torse nu (épaules couvertes obligatoire) et que le dossard doit obligatoirement être porté devant, de manière visible, et ce dès que le coureur quitte son emplacement de transition.

Pour les épreuves jeunes, il est interdit de courir pieds nus autour du bassin (port de baskets propres obligatoire).

Les athlètes sont également tenus de respecter le règlement de la piscine. Les chaussures et la nourriture sont notamment interdites aux abords du bassin, et il est obligatoire de prendre une douche avant d'entrer dans le bassin.

### Art.3 : Épreuves et programme

Epreuve	Catégories	Distance natation	Distance course à pied	Nombre de boucles	Départ de la course (1ère vague)	Départs tous les	Cut off
YOTTA Kids (2017/2018)	Poussin	50 m	500 m	1	09h00	12 min	
YOTTA Kids (2015/2016)	Pupille	100 m	1000 m	1 à 2		12 min	
YOTTA Kids (2013/2014)	Benjamin	495 m	2400 m	1 à 3	10h00	12 min	
YOTTA Kids (2011/2012)	Minime	495 m	2400 m	1 à 3		12 min	
YOTTA Kids (2009/2010)	Cadet	825 m	4000 m	1 à 5		12 min	
YOTTA Compact XP Femme – Homme – Relais	Junior à Master	1000 m	10 km	1 à 5	11h30	25 min	25' / 21' / 17' / 13'

**Les épreuves YOTTA Kids et YOTTA Compact XP se déroulent de la manière suivante :**

- **1 à 5 boucles selon les règles suivantes :**
  - Départ en rolling-start par vagues de 5, 6 ou 7 personnes toutes les 30 secondes.
  - Départ des boucles toutes les 8 minutes pour les courses YOTTA KIDS et toutes les 25 minutes pour la course YOTTA Compact XP.
  - Mise en place de CUT-OFF (temps maximum pour faire la boucle) afin d'accéder à la suivante :
    - 8 minutes pour toutes les courses YOTTA KIDS
    - 25 min, 21 min, 17 min et 13 min pour la course YOTTA Compact XP
  - **IMPORTANT :** La 5<sup>ème</sup> Boucle est en poursuite. Addition des temps des 4 boucles et départ en poursuite pendant 2 minutes après le départ du premier.

#### **Art.4 : Inscriptions**

Les inscriptions sont réalisées :

- En ligne, sur la plateforme : <https://www.yottaxp.com>
- Sur place, le dimanche 22 mars 2026, sous réserve de places disponibles, selon les horaires suivants

Les montants des inscriptions sont les suivants (hors frais de gestion de la plateforme d'inscription) :

<b>Epreuve</b>	<b>Coût de l'inscription</b>	<b>Pass compétition FFTri (pour les non licenciés)</b>	<b>Heure limite d'inscription sur place</b>
<b>YOTTA Compact XP Junior/Senior/Master H/F Solo</b>	25€	10€	<b>11h00</b>
<b>YOTTA Compact XP Relais</b>	30€	4€	<b>11h00</b>
<b>YOTTA KIDS Benjamin/Minime/Cadet</b>	15€	4€	<b>9h30</b>
<b>YOTTA KIDS Poussin/Pupille</b>	7€	4€	<b>8h30</b>

Toute inscription est définitive et non remboursable sauf sur présentation d'un certificat médical, au plus tard 3 jours avant le jour de l'épreuve.

### **Art.5 : Annulation – Modification**

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve en cas de force majeure ou de modifier le parcours si cela s'avère nécessaire.

En cas d'annulation, les frais d'engagement seront alors remboursés aux concurrents, déduction faite de 50% du montant de l'inscription pour frais fixes d'organisation.

### **Art.6 : Retrait des dossards**

Chaque concurrent doit pouvoir justifier de son identité lors du retrait de son dossard. L'usurpation d'identité est sanctionnée par la loi.

Pour récupérer le dossard il faut présenter :

- soit une **licence Compétition FFTRI** en cours de validité
- soit **une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)**

Les épingles à dossard ne sont pas fournies.

### **Important :**

- Les participants non licenciés devront prendre une licence expérience (frais inclus dans les frais d'inscriptions).

Tout manque de justificatif interdira le retrait du dossard et ne donnera lieu à aucun remboursement.

### **Art.7 : Avant et après course**

Chaque concurrent devra mettre en place son matériel, principalement chaussures de course à pied et ceinture ou tee-shirt avec le dossard, dans l'aire de transition dès son ouverture jusqu'à l'heure du briefing. Seuls les concurrents auront accès à l'aire de transition/chambre d'appel.

Le port du bonnet de bain est obligatoire. Un bonnet de bain (noir,rouge,blanc) sera fourni par l'organisation.

### **Art.8 : Parcours – Sécurité**

Les épreuves se déroulent dans l'enceinte du Centre Nautique Buisson rond et dans le parc de Buisson Rond. Les parcours sont détaillés sur le site de l'organisation.

Chaque concurrent devra porter le dossard fourni par l'organisation, positionné devant en course à pied. Chaque dossard pourra être fixé sur la tenue du concurrent (par des épingles au 4 coins) ou avec une ceinture porte-dossard (fixé en 3 points minimum).

L'accompagnement par un tiers est interdit.

Le concurrent s'engage à faire preuve de fairplay et à garantir une sécurité optimale pour lui et pour les autres concurrents.

### **Art.9 : Responsabilités**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité :

- En cas de défaillance ou d'accident consécutif à un mauvais état de santé du participant
- En cas d'accident provoqué par le non-respect des consignes de sécurité des organisateurs, des arbitres ou des commissaires de course.

- En cas de perte ou vol d'objets, de bris ou vol de matériel. Il est notamment demandé aux participants de ne pas laisser d'objets de valeur dans les casiers de la piscine.

En aucun cas, un concurrent ou accompagnateur (pour les mineurs) ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelques motifs que ce soit, l'émargement au retrait du dossard valant acceptation du règlement. Le simple fait de participer implique la connaissance et le respect du présent règlement.

### **Art.10 : Chronométrage**

Le chronométrage de l'épreuve sera assuré par la société SporKrono.

### **Art.11 : Réclamations**

Toute réclamation devra être adressée à l'arbitre principal.

### **Art.12 : Environnement**

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur les parcours.

Le non-respect se traduira par des pénalités ou disqualifications, conformément à la réglementation sportive en vigueur.

### **Art.13 : Remise des prix**

L'organisation récompensera :

#### **YOTTA KIDS :**

- Podium Fille & Garçon Poussin
- Podium Fille & Garçon Pupille

#### **YOTTA JUNIOR :**

- Podium Fille & Garçon Benjamin
- Podium Fille & Garçon Minime
- Podium Fille & Garçon Cadet

#### **YOTTA Compact XP :**

- Podium Scratch Femme & Homme
- Première & Premier Handisport
- Podium relais Femme, Homme & Mixte
- Premier individuel Femme & Homme de chaque catégorie Junior, Senior, Master 1-2, Master 3-4 et Master 5+

**Le club le plus représenté sur l'ensemble des courses (*hors Chambéry Triathlon*).**

#### **Art.14 : Droit à l'image**

Chaque concurrent du fait de son inscription à l'une des courses accepte l'utilisation de son image par l'organisation ou toute entité ayant reçue l'accord de l'organisation, sur tout type de support, sans limite de temps. L'organisation est libre du droit d'image sur les photos ou vidéos prises à des fins publicitaires ou commerciales.